



Nom du responsable de CTD

Mme Christiane FINO

☎ : **06.23.41.23.01**

Mail : **christianefino13@gmail.com**

Adresse : **1, place des Myosotis - Les**

Pérounes - 13118 ENTRESSEN

A Marseille, le 25 Avril 2019

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 Avril 2019

Présents : Christiane Fino - Jean-François Catteaux - Christian Aimar - Paule Phalippou - Marcel Vérando

Absent excusé : Marc Dubois-Huguette Giraud

Cette réunion s'est déroulée dans les locaux de l'Ufolep 13 à Marseille en présence de Jean Louis Borgni, président Ufolep 13, de Erick Espel, délégué Ufolep 13 et de Marie Pierre Borgni, chargée du suivi des licences.

CALENDRIER 2019 :

Les courses d'Istres (7 Avril) et Port Saint Louis (7 Mai) ont été annulées, peuvent être reportées à une date ultérieure.

Le calendrier des courses est très évolutif, il est demandé de ce fait aux présidents d'être particulièrement vigilants et de se rendre régulièrement sur le site Ufolep 13 afin d'informer leurs licenciés sur les éventuels changements ou annulations qu'il pourrait y avoir.

DESCENTES :

La commission rappelle qu'aucune demande de descente ne sera étudiée avant trois mois de compétition, non inclus la période hivernale. Le coureur repart dans la catégorie qu'il avait à la fin de la saison 2018.

Application du règlement national (fiche 17) et départemental (page 7). Il est rappelé que le président du coureur concerné doit émettre son avis et signer la feuille de descente de son licencié.

ALLIO	Frédéric	MASSALIA cyclisme	de 1 EN 2	REFUSE
DELAROZIERE	Nicolas	AVC Aix	de 1 EN 2	ACCORDE
MANTO	Patrick	Cyclo Sport Ciotaden	de 1 EN 2	REFUSE
CLASTRIER	Michel	Salon Cyclo sport	de 2 EN 3	REFUSE
LE DEUNF	Rémy	Salon cyclosport	de 3 EN 4	ACCORDE
FORMANTO	Philippe	Avenir C Lambescain	NON LICENCIE 2019	
BEZ	Serge	VC Miramas	de 2 EN 3	REFUSE
DELGUTTE	Jean Marc	Roue d'Or Marignane	de 3 EN 4	AJOURNE
HEROIN	Pierre	VC Arlésien	de 3 EN 4	AJOURNE
GIORGI	Sylvain	Le Beau Vélo	de 3 EN 4	AJOURNE
GAZEL	Denis	Istres Sport Cyclisme	de 3 EN 4	REFUSE
VERMET	Didier	Avenir C Lambescain	NON LICENCIE 2019	

AFIN QUE LES DEMANDES SOIENT EXPLOITEES - Il est rappelé que :

LES COUREURS DOIVENT ETRE LICENCIES POUR LA SAISON EN COURS.

DOIVENT AVOIR PARTICIPES SIGNIFICATIVEMENT à des épreuves sur notre département sur la saison en cours.

LES PRESIDENTS DE CLUB qui transmettent les demandes de descente doivent s'assurer que les coureurs remplissent ces conditions.

FAUTE DE REMPLIR CES CONDITIONS LES DEMANDES NE SERONT PAS RECEVABLES.

MONTEE DE CATEGORIE :

DOS SANTOS Georges VC Vitrolles de 3 en 1.

Supériorité manifeste en 3^{ème} catégorie.

ANNONCES DE COURSES :

Les annonces de courses doivent paraître sur le site de l'Ufolep 13 environ deux mois avant la date de vos organisations après que la demande d'autorisation de course soit signée par le Comité 13. Cela évitera de nombreux correctifs.

REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE DES EPREUVES CYCLISTES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Il est rappelé aux organisateurs et présidents de clubs le respect des règles éditées par les notices « cerfa n°15827*01 » ainsi que le dossier technique à joindre à la déclaration de manifestation cycliste sur la voie publique, se reporter aux règles techniques et de sécurité des épreuves cyclistes datant du 25 Janvier 2018.

COURSES AVEC PUCES :

Sur certaines courses, une caution de 5,00€ vous sera demandée en plus de l'engagement. Cette caution vous sera restituée à la fin de la manifestation au rendu de la puce.

FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIES DES AUTRES FEDERATIONS (FFC, FSGT, FFCT)

Conformément à la référence N°1 « accord du conseil d'administration de l'UFOLEP 13 après avis de la commission technique » il ne sera pas admis de coureurs de ces fédérations dans les épreuves UFOLEP du département. Charge à ces compétiteurs de se rapprocher d'un club afin de se voir attribuer une licence puis l'établissement d'un carton de course UFOLEP.

DE PLUS UN COURIER EMANANT DE LA FFC, STIPULE ENTRE AUTRE :

QUE LES COUREURS DE CETTE FEDERATION QUI COURENT EN UFOLEP NE SONT PAS ASSURES PAR LEUR LICENCE FFC.

TARIFS DES CARTONS ET ORGANISATION DE COURSES :

Pour les clubs organisant une course : un chèque de 65€00 sera demandé.

Pour les clubs organisant plusieurs courses, un chèque de 50€00 sera demandé par course supplémentaire.

Les chèques doivent être joints aux demandes de cartons et libellés à l'ordre de l'UFOLEP 13.

Nombre de cartons illimités

Pour les clubs n'organisant pas de courses : 12€00 par carton sera demandé. Les randonnées et le cyclotourisme ne sont pas considérés comme organisation de courses.

Demande de carton suite à perte ou détérioration : 5€00

Sauf cas de force majeure, la commission se réserve le droit de refacturer les cartons à 12 € pour les clubs n'ayant pas organisé leur course

Pour rappel ;

pour l'année 2019, la Commission Technique prenant en charge les cartons Cyclo Cross et VTT, il est demandé 5,00€ par carton pour les clubs organisateurs de courses cyclo sports et 12,00€ par carton pour les non organisateurs.

Les feuilles de demande de carton doivent être dûment remplies + la photocopie de la licence (obligatoire) + une enveloppe timbrée en fonction du nombre de cartons demandés avec votre adresse (impératif). Il est demandé de privilégier l'envoi postal par club (aucune demande individuelle ne sera acceptée)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2019 :

Le Championnat Départemental 2019 se déroulera le 02 Juin 2019. Il sera organisé par le club de SALON CYCLO SPORT avec la CTD.

Pour 2019, le Championnat sera reconduit par catégorie de valeur : 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – GSA & B – féminines.

Le Championnat s'intitulera Championnat Départemental «Souvenir RICCI» avec l'accord de notre sponsor.

Il ne sera pas demandé, un nombre obligatoire de courses pour pouvoir y participer mais le coureur devra néanmoins avoir commencé la saison avant le 02 juin sur une course organisée par le 13.

Aucune dérogation ne sera accordée, sauf cas de force majeure.

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Il se déroulera le 23 juin 2019 à Saint Julien le Montagnier (83) par Massalia Cyclisme et sera intitulé « Souvenir Michel Castillon », aucune condition pour pouvoir y participer. Épreuves par catégorie d'âge.

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

Il se déroulera les 12, 13, 14 juillet 2019 à BEAUMONT DE LOMAGNE (82)